

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 79 (1982)
Heft: 8

Vorwort: Billet du président
Autor: Paroz, Adrien

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

JOURNAL SUISSE D'APICULTURE

SOMMAIRE: *Renseignements administratifs* — *Billet du président*: A. Paroz — *Prix du miel 1982* — *Conseils aux débutants*: A. Rosselet — *Pesées et stations d'observations*: M. Léchaire — *Echos de partout*: Ph. Laperrousaz — *Maladies des abeilles* — *Documentation scientifique*: Ch. Maquelin — *Les Maîtres en apiculture*: Burki - Duchet - Fusay - Gélieu - Heyraud — *Mots croisés*: A. Emonet — *Page du poète*: A. Bressoud — *Nécrologie*: † Alexis Jacquério; † Pierre-David Bourgeois — *Convocations* — *Communiqués* — *Comptes rendus* — *Annonces*.

TARIF DES ANNONCES ET ABONNEMENTS

PAGES DE COUVERTURE: ¼ Fr. 110.—.

PAGES INTÉRIEURES: ¼ Fr. 100.—, ¾ Fr. 85.—, ½ Fr. 60.—, ¼ Fr. 30.—, ⅛ Fr. 15.—. Ces prix s'entendent nets.

Les annonces doivent parvenir à M. André Fournier, La Poudrière/Platta, Sion, jusqu'au 15. Après cette date, la parution n'est plus garantie.

Abonnement Suisse: Fr. 16.—

Etranger: Fr. 20.—

Chèques postaux 10 - 1480

Billet du président

On est dans le vent, on est sportif et on suit les matches de football du Mondial! J'aime à croire que vous tous, mes amis, vous passez des heures devant votre petit écran à regarder ces athlètes qui s'évertuent à courir après un ballon. Pour avoir pratiqué beaucoup de sport, il est bien agréable de suivre cette débauche d'énergie. Mais je ne peux manquer de me retrouver avec plaisir le lendemain matin au rucher.

Quel contraste entre l'activité de nos abeilles où tout est ordonné, sans magouille, sans coups tordus, sans aucun coup bas comme certaines séquences que le petit écran diffuse à profusion. Tout le plaisir est pour l'apiculteur à admirer ses abeilles en plein travail et ce tableau nous laisse un sentiment de bien-être et de satisfaction auxquels la TV et son petit écran ne pourront jamais suppléer.

Revenons aux choses sérieuses. Aux vœux formulés pour l'assemblée des délégués de ce printemps, une question combien

intéressante avait été émise par un délégué du Valais central. Ce dernier souhaitait que l'assurance RC englobe les membres de la famille du preneur d'assurance. Ceci était une question des plus intéressantes, car les proches de la famille courent toujours de grands risques en accompagnant l'apiculteur au rucher.

Nous n'avons pas hésité à poser la question à l'assurance RC Winterthour et leur réponse mérite d'être connue de tous. Aussi je me fais un devoir de la transmettre in extenso, malgré sa forme négative sur le fond, afin que chacun comprenne la complexité du problème qui nous préoccupe et auquel nous sommes tous intéressés.

*Concerne: Police 5 056 833 — Assurance responsabilité civile
Société romande d'apiculture*

Monsieur,

Nous nous référons aux différents entretiens que nous avons eus ces dernières semaines au sujet de l'éventualité de l'extension de la garantie du contrat susmentionné aux ascendants et descendants des personnes membres de votre société.

Comme vous le savez certainement, l'exclusion des dommages causés aux ascendants et descendants est une des exclusions fondamentales de la responsabilité civile. Or, après avoir étudié avec soin toutes éventualités d'extension telle que vous la désiriez, nous devons malheureusement vous informer que nous ne pouvons pas passer outre à ladite extension. Il est en effet intéressant de noter que, en cas de sinistre, la responsabilité d'un détenteur d'abeilles est toujours difficile à prouver, et ceci tout particulièrement lorsqu'un membre de la famille est piqué alors qu'il s'occupe des abeilles à la place du preneur d'assurance.

De plus, il est évident que lorsque des ascendants ou descendants subissent un sinistre, il est toujours fort désagréable de tenter de faire valoir une éventuelle prestation envers sa propre famille. En complément à ce qui précède, nous pouvons encore vous informer que toute piqure d'abeille est considérée comme étant un accident et se trouve donc être couverte par une telle assurance.

Nous regrettons sincèrement de ne pas pouvoir répondre plus favorablement à votre demande et nous comptons sur votre aimable compréhension.

Nous restons très volontiers à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous présentons, Monsieur, nos salutations très distinguées.

WINTERTHOUR-ASSURANCES
Direction régionale de Neuchâtel

Vevey, août 1982.

Adrien Paroz